



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE) N°: IRC2262

Date de publication: 14 janvier 2013

Date limite de dépôt des candidatures: 12 février 2013

TITRE FONCTIONNEL:	Spécialiste des régimes fonciers	CLASSE:	P-4
		LIEU D'AFFECTATION:	Rome (Italie)
UNITE ADMINISTRATIVE:	Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers (NRC)	DUREE *:	De durée déterminée: 2 ans
	Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NR)	CODE /N° DU POSTE:	0443140
		CODE CCOG:	1.E.02

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualités requises sont encouragés à présenter leur candidature. Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de l'Administrateur de la Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers (NRC), le spécialiste des régimes fonciers fournit un appui technique aux activités de programme et de politique générale concernant les régimes fonciers et l'administration des terres. Il est notamment appelé à:

- soutenir les actions menées au niveau des pays conformément aux cadres de programmation par pays de la FAO, aux cadres de priorités sous-régionales et régionales et aux cadres stratégiques de plus haut niveau afin de transformer les produits du savoir de la FAO en résultats et impacts dans les pays;
- contribuer au programme de la FAO sur les régimes fonciers et l'administration des terres à l'appui de l'application des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers;
- suivre l'évolution de la situation dans le domaine des régimes fonciers et de l'administration des terres et fournir des orientations en ce qui concerne la spécialisation technique;
- aider les États Membres à analyser et à formuler des politiques en matière de régimes fonciers et d'administration des terres;
- contribuer à l'élaboration du programme de terrain en participant à l'identification, à la formulation, à la mise en œuvre, au soutien et à l'examen de projets sur les régimes fonciers et l'administration des terres;
- définir et mettre au point des produits d'information comprenant des rapports techniques et d'orientation, des directives et des manuels concernant les régimes fonciers et l'administration des terres;
- planifier et organiser des réunions techniques et ateliers dans le but d'aider au transfert des connaissances et des informations sur les régimes fonciers et l'administration des terres, et y participer;
- rédiger des rapports clairs et concis sur les régimes fonciers et l'administration des terres;
- collaborer dans une équipe pluridisciplinaire chargée d'élaborer des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers;
- s'acquitter d'autres tâches selon les besoins.

CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en régimes fonciers, en administration des terres ou dans une autre discipline apparentée
- Sept ans d'expérience pertinente en matière de régimes fonciers et d'administration des terres, y compris une expérience dans des pays en développement et des pays en transition
- Connaissance courante de l'anglais, du français ou de l'espagnol, et connaissance moyenne de l'une des deux autres langues, de l'arabe, du chinois ou du russe

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants:

- Étendue des connaissances et de l'expérience en matière de régimes fonciers et d'administration des terres et de leur gouvernance, avec l'accent mis sur les pays en développement et les pays en transition
- Étendue de l'expérience de la formulation et de la mise en œuvre de projets et de l'assistance technique aux pays dans le domaine des régimes fonciers et de l'administration des terres
- Étendue de l'expérience de la préparation de rapports techniques et d'orientation, de directives et de manuels concernant les régimes fonciers et l'administration des terres
- Étendue de l'expérience de l'organisation et de la conduite d'ateliers et de réunions techniques, et de la participation à des réunions internationales
- Capacité à communiquer tant oralement que par écrit, y compris aptitude à rédiger des rapports concis en anglais
- Aptitude confirmée à planifier, organiser et obtenir des résultats de qualité, à respecter les délais et à travailler de façon indépendante et dans des équipes pluridisciplinaires

Prière de noter que les candidats doivent posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels de traitement de textes et doivent pouvoir travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes.

** Dans le cas des candidats employés par la FAO, la durée de l'engagement sera déterminée en fonction des règles en vigueur sur la prolongation des engagements*

RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre une rémunération (traitement et indemnités) compétitive. Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir: <http://icsc.un.org/>

Pour présenter votre candidature visitez le site internet de iRecruitment

<http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/en/>

et complétez le dossier de candidature en ligne

Afin d'être en mesure d'évaluer correctement votre candidature, nous vous prions de vous assurer que vous avez rempli toutes les sections de votre dossier de candidature en ligne.

Prière de noter que les membres du personnel de la FAO sont des fonctionnaires internationaux placés sous l'autorité du Directeur général et qu'ils peuvent être affectés à toute activité ou tout service de l'Organisation.

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR